



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport de gestion

BEP

2016



Table des matières

1) LES COMPTES ANNUELS.....	3
a. Bilan après répartition.....	3
b. Compte de résultats.....	5
c. Affectation et prélèvements.....	6
2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS.....	7
a. Commentaires à l'ACTIF.....	7
ACTIFS IMMOBILISES.....	7
ACTIFS CIRCULANTS.....	7
b. Commentaires au PASSIF.....	9
CAPITAUX PROPRES.....	9
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES.....	10
DETTES.....	10
c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	12
3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	15
4) LES REGLES D'EVALUATION.....	16
5) LES PARTICIPATIONS.....	20
6) LE COMITE DE REMUNERATIONS.....	21
7) LES MARCHES PUBLICS.....	22
8) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES.....	24
9) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	25
10) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION.....	27
11) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT.....	28
12) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL.....	31
13) LE RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR.....	32

1) LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2016	Exercice 2015
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	4.306.358	4.723.427
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	25.789	27.271
Immobilisations corporelles	22/27	4.241.757	4.645.343
Terrains et constructions	22	4.049.263	4.479.774
Installations, machines et outillage	23	165.653	152.206
Mobilier et matériel roulant	24	26.841	13.363
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	-	-
Immobilisations financières	28	38.813	50.813
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	-	12.000
Autres immobilisations financières	284/8	38.813	38.813
<i>Actions et parts</i>	284	37.126	37.126
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	285/8	1.686	1.686
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	23.462.944	20.482.248
Créances à plus d'un an	29	202.499	594.208
Créances commerciales	290	-	-
Autres créances	291	202.499	594.208
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	-	-
Approvisionnements	30/31	-	-
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	-	-
Immeubles destinés à la vente	35	-	-
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	4.715.969	6.940.441
Créances commerciales	40	3.479.362	5.617.020
Autres créances	41	1.236.608	1.323.422
Placements de trésorerie	50/53	17.281.251	12.316.331
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	17.281.251	12.316.331
Valeurs disponibles	54/58	1.224.000	456.797
Comptes de régularisation	490/1	39.224	174.471
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	27.769.302	25.205.675

CAPITAUX PROPRES		10/15	15.039.618	14.094.206
Capital	10		70.163	70.163
Capital souscrit	100		280.650	280.650
Capital non appelé	101	-	210.488	- 210.488
Primes d'émission	11		-	-
Plus-values de réévaluation	12		453.645	624.692
Réserves	13		13.721.665	12.565.499
Réserve légale	130		32.493	32.493
Réserves indisponibles	131		-	-
Réserves immunisées	132		-	-
Réserves disponibles	133		13.689.172	12.533.006
Bénéfice/Perte reporté(e)	14		-	-
Subsides en capital	15		794.145	833.853
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19		-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16	2.560.000	2.000.000
Provisions pour risques et charges	160/5		2.560.000	2.000.000
Impôts différés	168		-	-
DETTES		17/49	10.169.684	9.111.469
Dettes à plus d'un an	17		5.404.736	5.656.045
Dettes financières	170/4		1.050.000	1.225.000
<i>Emprunts subordonnés</i>	170		-	-
<i>Emprunts obligatoires non subordonnés</i>	171		-	-
<i>Dettes de location-financement et assimilées</i>	172		-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	173		1.050.000	1.225.000
<i>Autres emprunts</i>	174		-	-
Dettes commerciales	175		-	-
Acomptes reçus sur commandes	176		-	-
Autres dettes	178/9		4.354.736	4.431.045
Dettes à un an au plus	42/48		4.653.877	3.436.780
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		175.025	175.025
Dettes financières	43		-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	430/8		-	-
<i>Autres emprunts</i>	439		-	-
Dettes commerciales	44		1.042.733	1.152.546
<i>Fournisseurs</i>	440/4		1.042.733	1.152.546
<i>Effets à payer</i>	441		-	-
Acomptes reçus sur commandes	46		-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45		1.424.233	1.281.061
<i>Impôts</i>	450/3		352.516	360.815
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9		1.071.717	920.246
Autres dettes	47/48		2.011.887	828.148
Comptes de régularisation	492/3		111.070	18.645
TOTAL DU PASSIF		10/49	27.769.302	25.205.675

b. Compte de résultats

		Exercice 2016	Exercice 2015
Ventes et prestations	70/76A	14.418.197	12.882.749
Chiffre d'affaires	70	1.925.264	1.595.183
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-	-
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	12.488.672	11.286.221
Produits d'exploitation non récurrents	76A	4.261	1.346
Coût des ventes et prestations	60/66A	13.428.544	12.866.726
Approvisionnements et marchandises	60	-	-
<i>Achats</i>	<i>600/8</i>	-	-
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	<i>609</i>	-	-
Services et biens divers	61	2.972.242	2.941.124
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	9.348.782	8.812.179
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	528.671	507.513
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	98	257
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	560.000	605.653
Autres charges d'exploitation	640/8	-	-
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	18.751	-
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	989.653	16.024
Produits financiers	75/76B	83.303	97.206
Produits financiers récurrents	75	83.303	97.206
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>750</i>	-	450
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>751</i>	29.989	19.356
<i>Autres produits financiers</i>	<i>752/9</i>	53.314	77.400
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	65/66B	59.219	63.287
Charges financières récurrentes	65	54.451	63.287
<i>Charges des dettes</i>	<i>650</i>	53.846	62.828
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)</i>	<i>651</i>	-	-
<i>Autres charges financières</i>	<i>652/9</i>	605	459
Charges financières non récurrentes	66B	4.768	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9902	1.013.737	49.943

		Exercice 2016	Exercice 2015
Prélèvements sur les impôts différés	780	-	-
Transfert aux impôts différés	680	-	-
Impôts sur le résultat	67/77	28.618	24.123
Impôts	670/3	28.618	24.123
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	985.119	25.820
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	-	-
Transfert aux réserves immunisées	689	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	985.119	25.820

c. Affectation et prélèvements

		Exercice 2016	Exercice 2015
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	-
sur le capital et les primes d'émission	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
Affectations aux capitaux propres	691/2	985.119	25.820
au capital et aux primes d'émission	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) à reporter	(14)	-	-
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Commentaires à l'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

Les **immobilisations incorporelles** reprennent les licences informatiques à la valeur de 25.789 € en 2016.

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** ;
le patrimoine immobilier de l'intercommunale représente 4.049.263 € réparti sur :
 - le terrain et les bâtiments complexes ;
 - le Palais des expositions.
- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement le matériel informatique pour un total de 165.653 € ;
- le **mobilier** dont est propriétaire l'intercommunale est repris à la valeur de 12.396 € en 2016 ;
- le **matériel roulant** s'élève à 14.445 € et se compose de 3 véhicules.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 37.126 € dont le détail est repris dans le rapport sur les participations. Ce poste inclut également les cautions et garanties pour un total de 1.686 €.

ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées exclusivement des **autres créances** inscrites dans le cadre des prêts crédits parallèles pour le financement des travaux de rénovation relatifs à des bâtiments de plus de 20 ans d'existence qui seront remboursés par ces communes et foyers suivant plans d'étalement et d'une avance au BEP Crématorium pour l'acquisition du terrain.

Rénovation logements pour compte des communes et foyers. Financement des travaux de rénovation relatifs à des bâtiments de plus de 20 ans d'existence qui seront remboursés par ces communes et foyers suivant plans d'étalement.

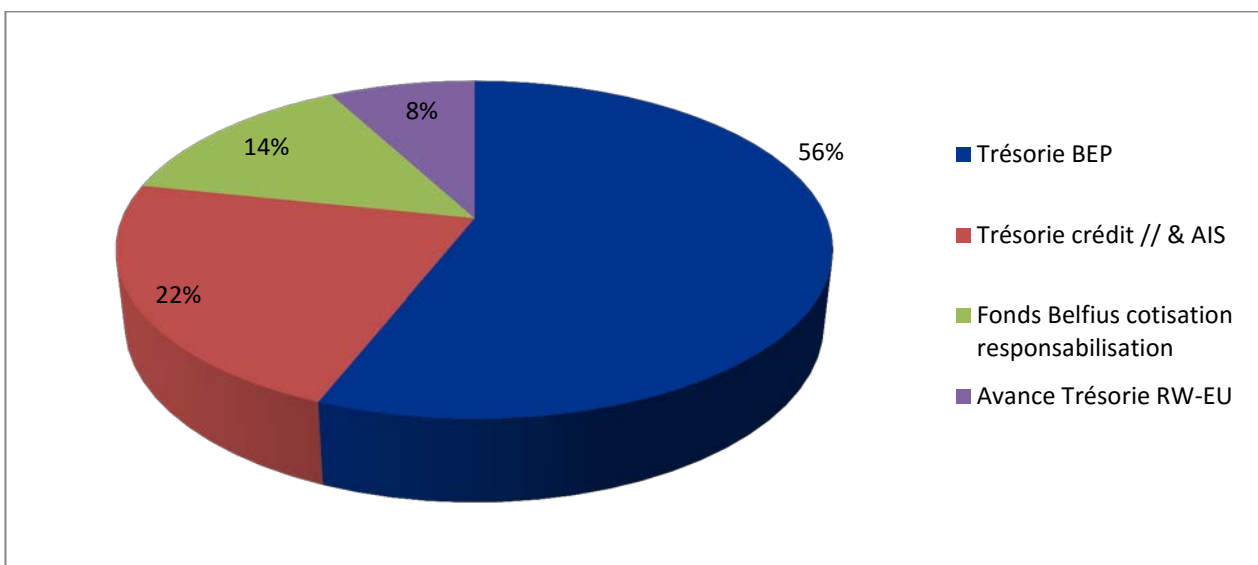
Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les **créances commerciales** pour un montant de 3.479.362 € dont la majeure partie est composée des subsides à recevoir.

Les **autres créances** s'élèvent à 1.236.608 € comprennent principalement la tranche d'emprunt 2017 octroyé à BEP Expansion dans le cadre de l'opération Ethias, l'acompte ONSS pour la période de janvier 2017 et des avances réalisées au profit des opérateurs dans le projet EEN.

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à termes. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des subsides et des investissements.

Les **valeurs disponibles** d'un montant 1.224.000 € couvrent la trésorerie opérationnelle. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Il y a lieu de distinguer la trésorerie mise en gestion au BEP et la trésorerie propre au BEP.



Les **comptes de régularisation** intègrent pour 26.992 € de charge à reporter sur 2017 ainsi que les intérêts bancaires perçus en janvier 2017 concernant l'année 2016 pour un total de 12.232 €.

b. Commentaires au PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le **capital souscrit** à l'issue de l'exercice 2016 est identique au 31 décembre 2015 et s'élève à 280.650 €. Il est libéré à concurrence de 25% par les communes et la Province de Namur.

Les parts sont valorisées à leur valeur nominale et la valeur d'une part sociale s'élève à 25 €.

4.520 parts Communes 113.000 €

Parts		Montant	Parts		Montant
220	ANDENNE	5.500	58	HASTIERE	1.450
64	ANHEE	1.600	45	HAVELANGE	1.125
67	ASSESE	1.675	45	HOUYET	1.125
76	BEAURAING	1.900	169	JEMEPPE S/SAMBRE	4.225
30	BIEVRE	750	90	LA BRUYERE	2.250
45	CERFONTAINE	1.125	128	METTET	3.200
147	CINEY	3.675	1.003	NAMUR	25.075
129	COUVIN	3.225	48	OHEY	1.200
122	DINANT	3.050	29	ONHAYE	725
28	DOISCHE	700	91	PHILIPPEVILLE	2.275
155	EGHEZEE	3.875	110	PROFONDEVILLE	2.750
74	FERNELMONT	1.850	119	ROCHEFORT	2.975
68	FLOREFFE	1.700	277	SAMBREVILLE	6.925
106	FLORENNES	2.650	75	SOMBREFFE	1.875
101	FOSSÉS LA VILLE	2.525	51	SOMME-LEUZE	1.275
43	GEDINNE	1.075	56	VIROINVAL	1.400
242	GEMBLoux	6.050	28	VRESSE/SEMOIS	700
69	GESVES	1.725	162	WALCOURT	4.050
61	HAMOIS	1.525	89	YVOIR	2.225

6.706 parts Province de Namur 167.650 €

Les **plus-values de réévaluation** s'élèvent à 453.645 €. Les plus-values ont été actées initialement sur la cession gratuite par la Province de Namur de l'ensemble des installations du BEP. En 2016, seule la plus-value sur le terrain n'est pas amortie.

Les **réserves** sont scindées en deux catégories :

- la réserve légale 32.493 € ;
- les réserves disponibles s'élèvent à 13.689.172 €.

Les **subsidés en capital** de 794.145 € correspondent aux subsidés reçus des pouvoirs publics pour les investissements du nouveau BEP, sous déduction des amortissements actés de subside en capital. Le montant initial était de 1.310.340 € dont l'amortissement suit le même rythme que celui de l'investissement.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 15.039.618 € Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2016 à 2.560.000 €. Celles-ci sont actées dans le cadre du financement de la cotisation de responsabilisation, due en vertu de la législation sociale relative à l'ONSSAPL, concernant les régimes légaux des pensions des membres du personnel nommés des administrations provinciales et locales.

En 2016, le BEP a signé une convention de gestion de fonds collectif de retraite avec Belfius, en vue de financer une partie de ses engagements de pensions futurs et d'atténuer l'impact de leurs croissances prévisibles.

DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées majoritairement des dettes financières pour un montant de 1.050.000 € et des autres dettes pour un montant de 4.354.736 €.

Ces **autres dettes** se compose principalement de sommes reçues de l'Etat à charge des crédits parallèles en 1972 et intérêts sur cette somme pour la politique de logements sociaux des Intercommunales. Sous déduction des subsidés octroyés dans le cadre du projet "Habitat permanent en zones de loisirs". Par convention du 28 janvier 2005 conclue avec la Province de Namur, le BEP a décidé d'allouer une enveloppe de 1.000.000 € en vue d'accorder, à chaque commune bénéficiaire d'une aide provinciale octroyée dans le cadre du règlement provincial du 24 septembre 2002, un subside équivalent.

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 4.653.877 € et regroupent les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 175.000 € ainsi que les **dettes commerciales** pour 1.042.733 €.

Les **dettes fiscales, salariales et sociales** d'un montant de 1.424.233 € reprennent principalement le précompte du mois de décembre payable en janvier et la provision pour pécule de vacances.

Dans les **autres dettes**, on retrouve principalement les avances de trésorerie versée au BEP dans le cadre des programmes FEDER portefeuille d'animation économique, du portefeuille CITYLAB et du projet EEN Wallonie Europe 2.1.

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 111.070 € principalement composés de charges à imputer en 2016 tel que le solde de la cotisation de responsabilisation 2016 qui sera versé en septembre 2017 lors de l'établissement du décompte par l'ONSS.

c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 14.357.658 €.

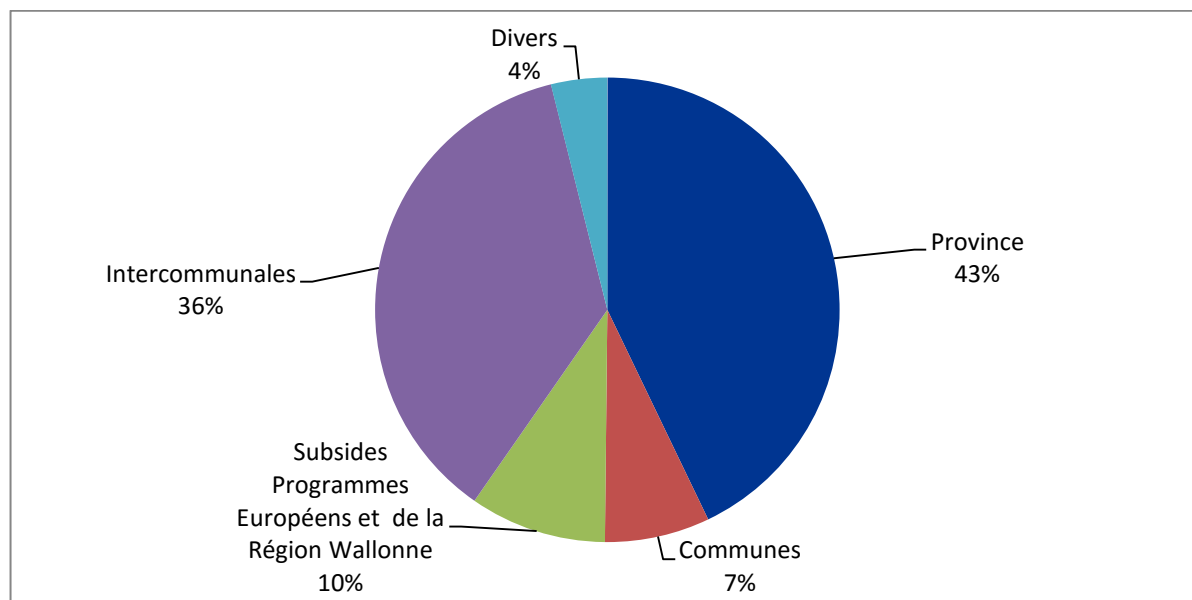
L'année 2016 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 1.925.264 € contre 1.595.183 € en 2015.

Le chiffre d'affaire du BEP est principalement composé de :

- frais de gestion sur vente de terrains et location du BEP Expansion ;
- d'honoraires du bureau d'études du BEP ;
- d'honoraires de gestion administrative, traductions, concession.

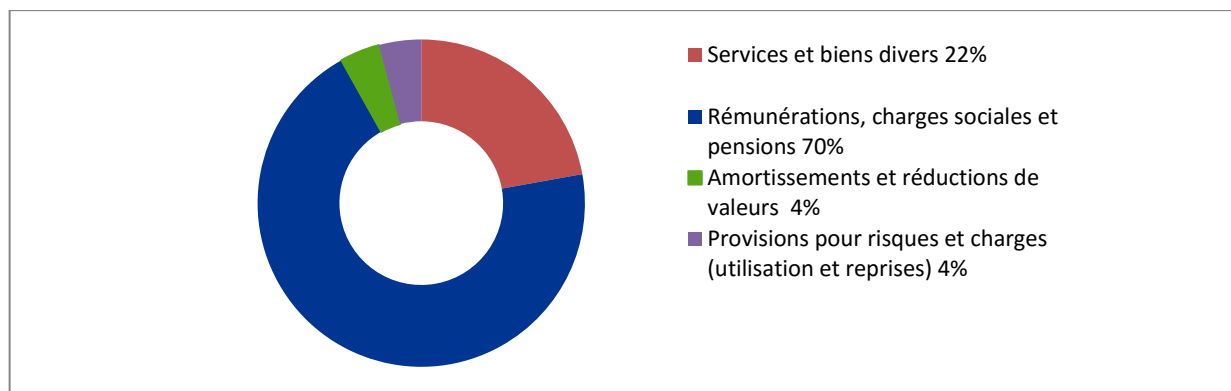
Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 12.488.672 € en 2016 et sont composés de :

- cotisation Statutaire des communes pour 911.804 € ;
- cotisation Statutaire et les subsides Province pour 5.352.875 € ;
 - cotisation 2016 2.948.953 €
 - cotisation solde 2014 -120 €
 - cotisation complémentaire à la politique de développement menée par le BEP 100.000 €
 - subside Département encadrement entreprises 1.582.542 €
 - subside Cellule d'Ingénierie Touristique 125.000 €
 - subside Politique d'expansion économique 560.000 €
 - subside Démarche AXUD 25.000 €
 - Alferys 11.500 €
- subsides Programmes Européens et de la Région Wallonne pour 1.188.955 € ;
- intervention des intercommunales BEP ENVIRONNEMENT, BEP EXPANSION, BEP CREMATORIUM & IDEFIN pour un montant total de 4.546.512 € ;
- divers (Interventions des Assurance, loyers, refacturations,...) pour 488.526 €.



Les **produits d'exploitation non récurrents** s'élèvent en 2016 à 4.261 € contre 1.346 € en 2015 et reprennent la plus-value réalisée sur la vente d'immobilisé.

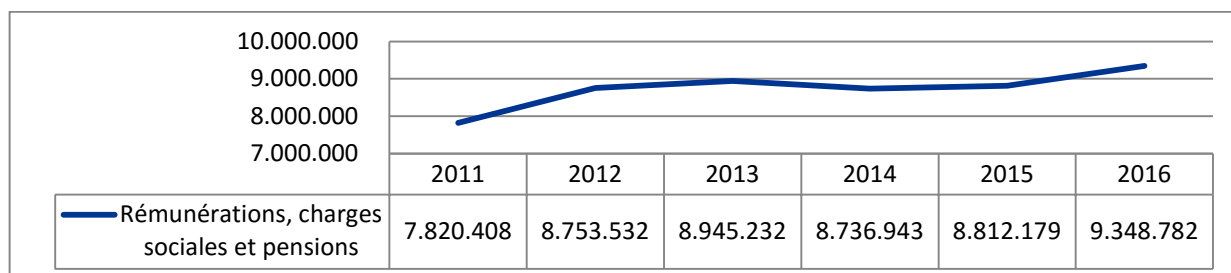
Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 13.428.544 € en 2016.



Les **services et biens divers** d'un montant 2.972.242 € sont essentiellement composés de :

- des frais de fonctionnement du BEP tels que : l'informatique, l'entretien du bâtiment, la communication, les assurances, les jetons des administrateurs ... ;
- d'honoraires de sous-traitance du bureau d'étude du BEP ;
- les frais d'animations et de consultance des Programmes Européens.

Les **rémunérations, charges sociales et pensions** composent la majorité des coûts de l'intercommunale pour un montant de 9.348.782 €.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 528.671 € en 2016.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent le montant provisionné en 2016 dans le cadre du financement de la cotisation de responsabilisation. Ce montant s'élève à 560.000 € en 2016, ce qui porte le montant total de la provision à 2.560.000 € et qui correspond à ce qui a été versé dans le cadre de la constitution du fonds collectif de retraite géré par Belfius.

Les **charges d'exploitations non récurrentes** sont de 18.751 € en 2016 et sont relatives à la révision annuelle du prorata TVA.

Les **produits financiers** s'élèvent à 83.303 € en 2016. Ils sont majoritairement composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent à 54.451 € en 2016 et se composent principalement des intérêts sur l'emprunt du nouveau BEP.

Les **charges financières non récurrentes** sont composées d'une moins-value sur réalisation d'immobilisations financières de 4.768 € suite à la dissolution de Namur Synergie.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 1.013.737 €.

L'**impôt sur le résultat** est de 28.618 € pour cet exercice :

- le précompte mobilier retenu sur les revenus financiers à concurrence de 12.313 € ;
- la charge fiscale 2016 à l'impôt des personnes morales est de 16.305 €.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. Suite à la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale devait démontrer qu'elle remplissait les conditions nécessaires pour rester assujettie à l'impôt des personnes morales, où à défaut, devenait assujettie à l'impôt des sociétés avec effet au 1er janvier 2015.

A l'issue d'une procédure menée auprès du Service des Décisions Anticipées en matière fiscale du SPF Finances, une décision rendue le 26 janvier 2016 confirme l'assujettissement de l'intercommunale à l'impôt des personnes morales.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2016 est de 985.119 € affecté aux autres réserves.

Le bénéfice de l'année 2016 est impacté positivement par les frais de gestion des ventes de terrains dans les zones d'activités économique, ayant connu une augmentation. Le résultat est également influencé par la mise en place en 2016 du fond collectif de retraite géré par Belfius qui sortira ses effets en 2017.

3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

4. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

5. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

6. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES

Néant

7. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

4) LES REGLES D'ÉVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions	Linéaire	
Immeubles à usage de bureaux		de 25 à 33 ans
Voiries, égouttages et pont		de 20 à 30 ans
Bâtiments industriels, garages et équipements industriels		20 ans
Aménagements	Linéaire	
Aménagements industriels		de 10 à 20 ans
Aménagements des immeubles à usage de bureaux		de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

<u>Installations, machines et outillages</u>	Linéaire	
Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertain ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrécouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

Le **CAPITAL** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle il sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

5) LES PARTICIPATIONS

(Article L1523-16 CDLD)

Les administrateurs arrêtent le rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation réalisées au cours de l'exercice 2016.

1. Évolution des prises de participation durant l'exercice

Dissolution de Namur Synergie en 2016 : AG extraordinaire du 23 novembre 2016.

2. Détail des participations

Société	Participations souscrites	Parts souscrites	Valeur unitaire d'une part	Libération
BEP Expansion Economique	2.500,00 €	100	25,00 €	100%
BEP Environnement	2.500,00 €	100	25,00 €	100%
BEP Crématorium	20.000,00 €	800	25,00 €	100%
Terrienne du Crédit Social	2.478,94 €	20.000	0,12 €	100%
SOFIBAIL	12.394,50 €	50	247,89 €	25%
INASEP	2.479,00 €	100 parts A	24,79 €	25%
INASEP	2.479,00 €	100 parts F	24,79 €	100%
Gembloux-Valorisation	1.950,00 €	30	65,00 €	100%
Wallonie-Développement	5.000,00 €	5	1.000,00 €	25%
IDEFIN	250,00 €	10 parts B	25,00 €	100%

6) LE COMITE DE REMUNERATIONS

(Article L1523-17§2 al.3 CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'article L1523-17§2 al.3 CDLD, le Comité de Rémunération rédige son rapport annuel au Conseil d'Administration.

PRESIDENT

Indemnité de fonction : décision AG décembre 2004	20.000,00 € brut
Indemnité de fonction annuelle 2016 indexée	25.731,03 € brut

VICE - PRESIDENT

Pas d'indemnité de fonction

ADMINISTRATEURS

Valeur du jeton : décision AG 2001	150,00 € brut/réunion
Valeur indexée du jeton brut fin 2016	194,05 € brut/réunion

➤ Conseil d'Administration

Nombre de réunion Conseil d'Administration par an	4 séances en 2016
Nombre maximum d'administrateurs par séance	28
Nombre de jetons de présences payés	48 jetons
Coût total	9.215,34 € brut

➤ Comité de Direction

Nombre de réunion Comité de Direction par an	18 séances en 2016
Nombre maximum d'administrateurs par séance	12
Nombre de jetons de présences payés	163 jetons
Coût total	31.317,73 € brut

FONCTION DE DIRECTION

Le staff de direction est composé du Directeur Général et de 6 Directeurs assurant la gestion journalière des intercommunales BEP, BEP EXPANSION, BEP ENVIRONNEMENT et BEP CREMATORIUM.

Le BEP assure également la gestion déléguée d'IDEFIN.

La charge salariale y compris les avantages extra-légaux du Directeur Général est de 181.408 € brut.

La charge salariale y compris les avantages extra-légaux des 6 Directeurs est de 614.699 € brut.

7) LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2016, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

AO : Adjudication ouverte

NAP : Négocié avec publicité

PN : Publicité nationale

AOO : Appel d'offres ouvert

NSP : Négocié sans publicité

PE : Publicité européenne

AOG : Appel d'offres général

1. SECGEN - Marché de services - Analyse des paramètres économiques, financiers, fiscaux et juridiques d'un partenariat Wallonie/acteurs locaux - Palais des Expositions de Namur Extension - Attribution (19/01/16)

Adjudicataire : PWC

Woluwedal, 18 à 1932 Sint-Stevens Woluwe

Montant : 64.980,00 € HTVA

Mode de passation : NSP

2. DEVECO - Marché "Base de données - Informations économiques et financières sur les entreprises belges Attribution (19/01/16)

Adjudicataire : Bureau Van Dijk Electronic Publishing

Avenue Louise 250-4 à 1050 Bruxelles

Montant : 30.450,00 € HTVA

Mode de passation : NSP

3. COM - Nouveaux site internet – Attribution (16/02/16)

Adjudicataire : Hungry Minds

Chaussée de Marche, 935 à 5100 Wierde

Montant : 53.700,00 € HTVA

Mode de passation : NSP

4. INFO - Marché de fourniture du matériel et des logiciels nécessaires à la production globale de photocopies, impressions et scans au BEP (19/04/16)

Adjudicataire : Konica Minolta Business Solution Belgium SAExcelsiorlaan, 10 à 1930 Zaventem

Montant : 175.000,00 € HTVA

Mode de passation : AOO et PN

5. INFO - Implémentation d'une solution de gestion de projets adaptée à l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (19/04/16)

Adjudicataire : Virage Group

Rue Deurbroucq, 6 à 44000 Nantes (F)

Montant : 59.890,00 € HTVA

Mode de passation : NSP

6. FINANCES - Marché cadre financier – Attribution (19/04/16)

Adjudicataire : ISIS Consult

Rue de l'Ile, 1A à 5337 Anhée

Montant : 775 € HTVA (pour 3 ans)

Mode de passation : NSP

7. Marché cadre architecte numérique - Rapport d'examen des offres - Attribution (17/05/16)

Adjudicataire : Asymétrie

Rue Thirimont, 126 à 6511 Beaumont

Montant : 85.000,00 € HTVA

Mode de passation : NSP

8. **DEVTER - Projet de centre-ville de Dinant - Attribution (07/06/16)**
 Adjudicataire : Alphaville Rue Léon Jouhau, 6 à 75010 Paris (F)
 Montant : 49.724,79 € HTVA Mode de passation : NSP
9. **DEVTER - Marché de services pour la réalisation - Palais des Expositions de Namur - Permis cl 1(12/07/16)**
 Adjudicataire : CSD Ingénieurs conseils Avenue des Dessus-de-Lives, 2 à 5101 Loyers
 Montant 33.450,00 € HTVA Mode de passation : NSP
10. **Désignation d'un auteur de projet Portail de la Marlagne - Attribution (12/07/16)**
 Adjudicataire : Delta Aexhitects SC SPRL Avenue Sergent Vrithoff, 143 à 5000 Namur
 Montant : 14.750,00 € HTVA Mode de passation : NSP
11. **DEVTER - Marché agriculture urbaine - Attribution (23/08/16)**
 Adjudicataire : C-CAU (Centre de conseils en agriculture urbaine)
 ULG - Gembloux Agro-bio-tech Passage des Déportés, 2 à 5030 Gembloux
 Montant : 34.500,00 € HTVA Mode de passation : NSP
12. **DEVECO - Arrondissement de Philippeville - Réinsertion professionnelle via l'activation d'outils en neuro créativité - Attribution (23/08/16)**
 Adjudicataire : Neo asbl (Mme AC Pourbaix) Rue Massart, 61 à 6031 Charleroi
 Montant : 37.500,00 € HTVA Mode de passation : NSP
13. **DEVTER –Marché cadre hydrogéologie - Désignation BEP EXPA comme coordinateur - Attribution (13/09/16)**
 Adjudicataire : Géloys Rue des Champs Elysées, 4 à 5590 Ciney
 Montant : 85.000,00 € HTVA Mode de passation : NSP
14. **Création d'une plateforme collaborative - Attribution (04/10/16)**
 Adjudicataire : Expansion Rue de Jausse, 109 à 5100 Wierde
 Montant : 31.500,00 € HTVA Mode de passation : NSP
15. **DEVTER - Marché cadre d'architecture - Attribution (18/10/16)**
 Adjudicataire : Hélium 3 Rue des Venues, 312, 1-3 à 4020 Liège
 Montant : 85.000,00 € HTVA Mode de passation : NSP
16. **DEVTER - Marché cadre bio-climatique - Attribution (18/10/16)**
 Adjudicataire : CSD Ingénieurs Conseils Av. des dessus de Lives, 2 à 5101 Lives s/Meuse
 Montant : 85.000,00 € HTVA Mode de passation : NSP
17. **ENVIRO - Marché de services relatif à la réalisation d'une analyse des activités du BEP et de ses filiales sous l'angle de la sécurité au travail - Attribution (08/11/16)**
 Adjudicataire : Intraco Consulting SA parc Industriel, 11-13 à 4671 Barchon
 Montant : 30.950,00 € HTVA Mode de passation : NSP
18. **INFO - Renouvellement d'une partie du parc PCs portables du BEP – Attribution (06/12/16)**
 Adjudicataire : Priminfo SA Rue du Grand Champ, 8 à 5380 Noville-les-bois
 Montant : 42.655,00 € HTVA Mode de passation : NSP

8) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

Comme le prévoit l'Article 1532-1bis §1^{er} du CDLD, « Les Intercommunales organisent des séances d'information ou des cycles de formations relatifs à leurs domaines d'activités afin d'assurer le développement et la mise à jour des compétences professionnelles des Administrateurs.

Les Administrateurs participent aux séances d'information et cycles de formations organisées par l'intercommunale en application de l'alinéa 1^{er}.

La liste de présence des Administrateurs aux formations et cycles de formations organisés en application de l'alinéa 1^{er} sont transmises à l'assemblée générale laquelle est chargée de contrôler le respect de l'obligation visée à l'alinéa 2. »

La formation destinée aux Administrateurs du BEP s'est déroulée le 13 septembre 2016.

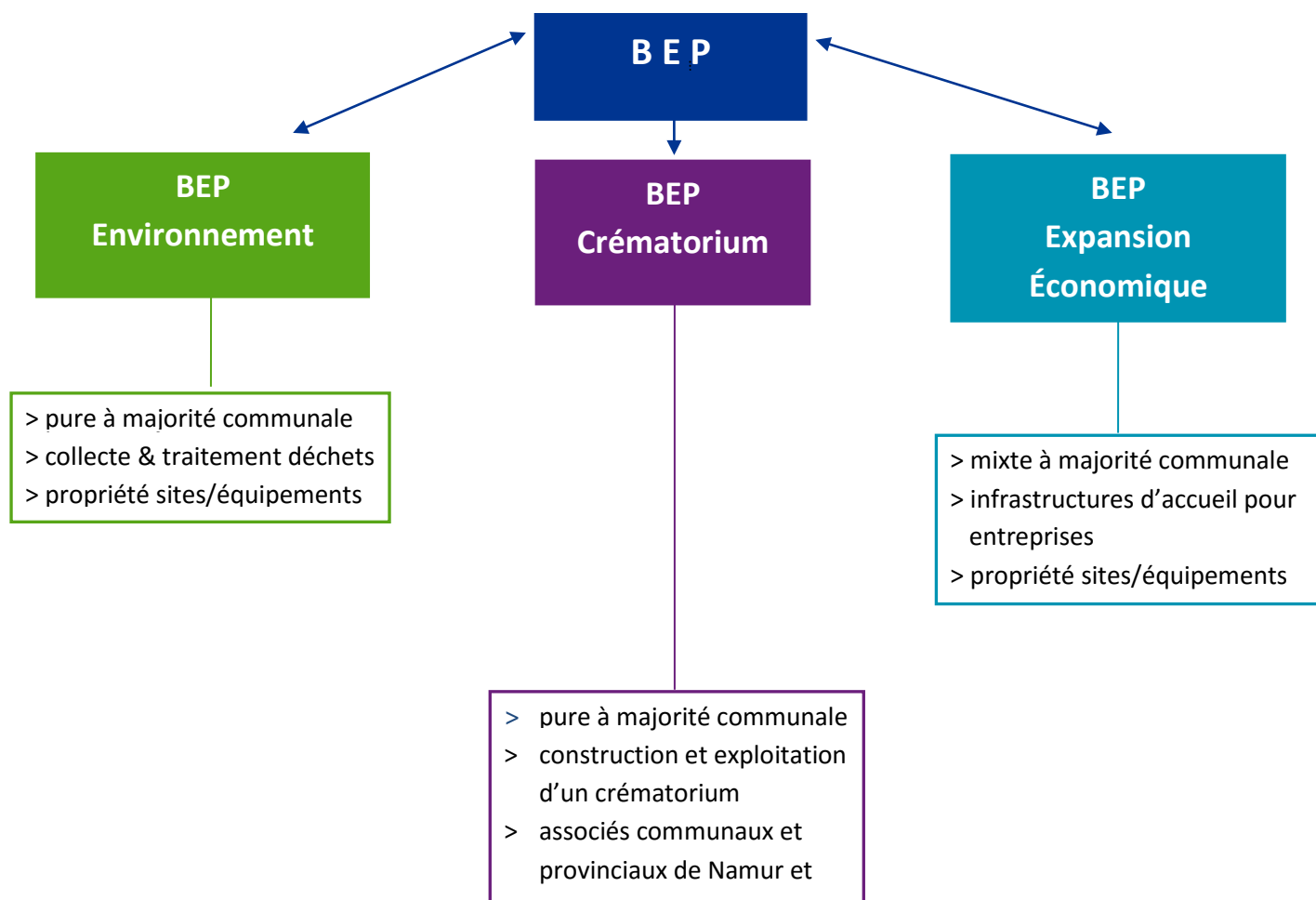
Y ont participé :

- Monsieur J.-C. NIHOUL, Président ;
- Mesdames L. DOOMS, B. MOERMAN et F. SARTO Administratrices,
- Messieurs G. BALON PERIN, A. BERNARD, Ch. BOMBLED, Ph. BURNET, G. CHINTINNE, E. CLEDA, JL. CLOSE, L. DELIRE, L. FRERE, A. GODA, D. LISELELE, J. PAULET, Y. PETIT, Ch. PIROT et JM. VAN ESPEN, Administrateurs.

9) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

a. Structure des intercommunales



b. Composition du CA et du CD

Groupe « Province » :

Président : Jean-Claude Nihoul* °

- Georges Balon-Perin*
- Christophe Bombled
- Jean-Marie Cheffert* °
- Etienne Cléda
- Jean-Louis Close*
- Luc Delire*
- Eddy Fontaine* °
- René Ladouce
- Denis Liselélé
- Lionel Naomé
- Dominique Notte
- José Paulet
- Yvan Petit
- Françoise Sarto
- Jean-Marc Van Espen*

Groupe « Communes » :

Vice-Présidents : Gérard Cox*

Jean-Claude Maene

- Benoît Bayenet
- André Bernard
- Philippe Burnet*
- Grégory Chintinne* °
- Laurence Doms
- Luc Frère
- Alain Goda
- Guy Milcamps
- Brigitte Moerman
- Christian Pirot*

Observateurs :

- Gouverneur : Denis Mathen*
- Luc Giltay*
- Thierry Jacques*

* *Administrateur également membre du Comité de Direction*

° *Membre du Comité de Rémunération*

c. Réunion des instances

En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni les 16 février, 19 avril, 13 septembre et 18 octobre.

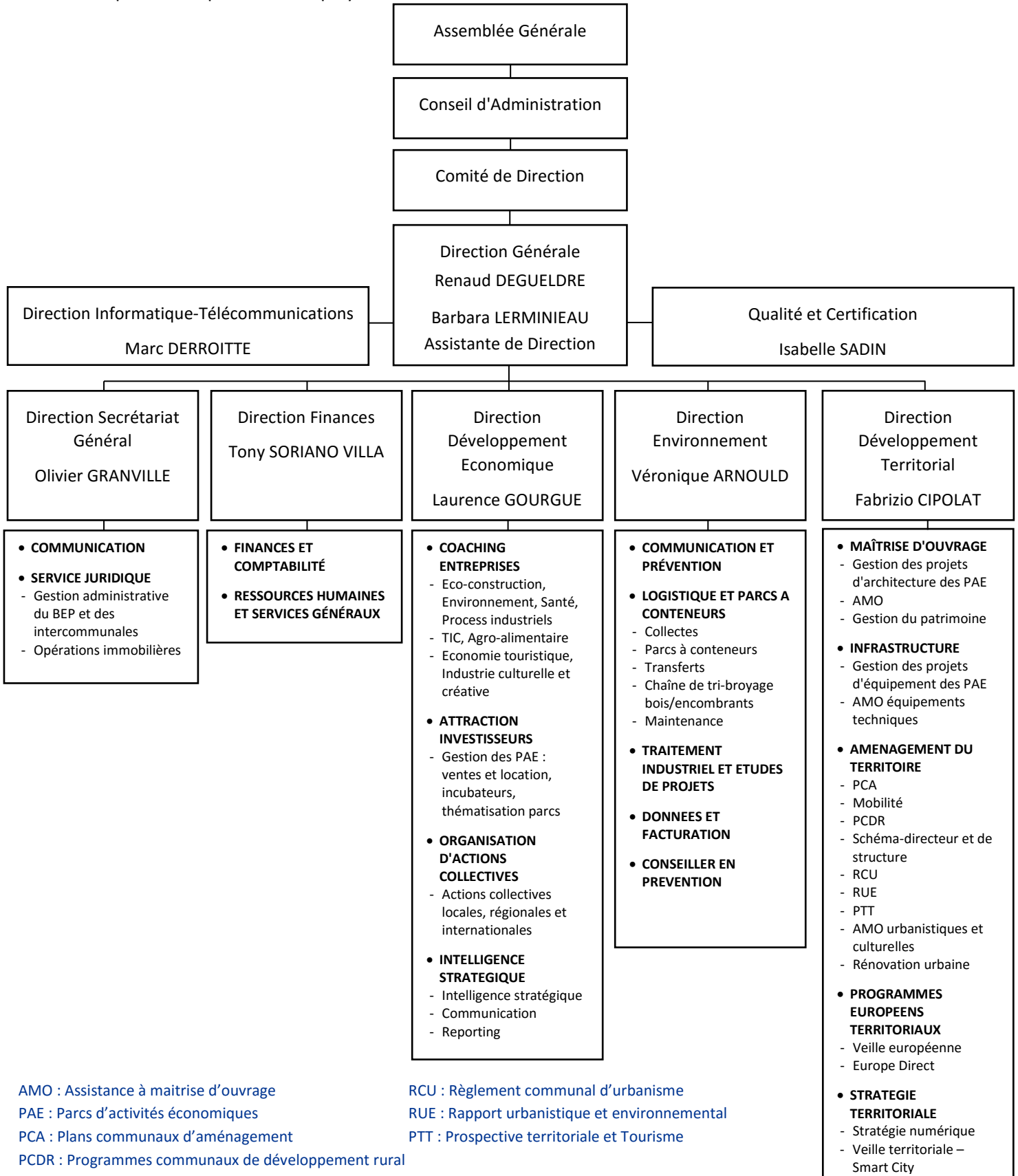
Le Comité de Direction s'est quant à lui réuni les 19 janvier, 2 et 16 février, 8 mars, 19 avril, 3 et 17 mai, 7 et 21 juin, 12 juillet, 23 août, 13 septembre, 4 et 18 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 13 décembre 2016.

L'Assemblée Générale s'est réunie les 21 juin et 13 décembre 2016.

10) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faitière de l'ensemble de l'organisation et qui est la seule à disposer d'un personnel employé.



AMO : Assistance à maîtrise d'ouvrage

PAE : Parcs d'activités économiques

PCA : Plans communaux d'aménagement

PCDR : Programmes communaux de développement rural

RCU : Règlement communal d'urbanisme

RUE : Rapport urbanistique et environnemental

PTT : Prospective territoriale et Tourisme

11) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

Vision et objectifs du BEP pour son territoire

Situé au croisement de deux axes européens de développement (l'axe Bruxelles-Luxembourg et l'axe industriel sambro-mosan), le territoire namurois occupe une position stratégique au Cœur de la Wallonie. Il se caractérise par :

- la présence de la Capitale régionale wallonne, également chef-lieu de la Province ;
- un cadre de vie attrayant et une ruralité organisée autour de quelques pôles urbains de taille moyenne ;
- une économie majoritairement de services, complémentaire à celle développée par les 2 pôles industriels wallons.

Dans ce contexte, le BEP se fixe pour objectif de développer le territoire namurois dans une dynamique économique et sociale durable, génératrice d'activités et d'emplois, orientée vers l'innovation et la créativité. Les lignes de force de cette dynamique sont :

- le développement entrepreneurial ;
- la valorisation des ressources endogènes en s'inscrivant résolument dans l'économie de la fonctionnalité ;
- l'aménagement d'un cadre de vie de qualité stimulant et tenant compte des enjeux énergétiques, numériques, démographiques et intergénérationnels. Cette stratégie s'inscrit également dans la recherche de complémentarité avec d'autres espaces territoriaux wallons, belges et étrangers.

Le BEP est l'agence de développement du territoire namurois. A ce titre, il entend être un modèle d'entreprise publique proactive, partenaire des collectivités régionales et locales. Le BEP entend renforcer :

- un management innovant qui promeut l'autonomie et la responsabilisation de ses collaborateurs ;
- une bonne gouvernance interne et externe, soucieuse de transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses partenaires et de ses clients ;
- une vision proactive et anticipative des enjeux majeurs de son territoire par la souplesse et la réactivité de ses équipes.

Lignes de développement du BEP

Le BEP est l'organe qui assure la gestion des intercommunales thématiques : il prépare et exécute les décisions prises par chacune d'entre elles. Il a pour mission le développement économique, social et environnemental de la Province de Namur. A ce titre,

- En matière de développement économique, les lignes de développement visent à :
 - proposer des **services d'encadrement stratégiques de proximité** aux entreprises qui présentent un potentiel de développement de projets innovants et d'internationalisation, dans les filières du numérique, de l'agroalimentaire, de la santé, de l'écoconstruction des process industriels, des industries culturelles et créatives, de l'économie touristique et de l'environnement ;
 - **signer avec l'entreprise un contrat de partenariat** précisant l'offre de services individualisés ou collectifs qui lui est proposée ;
 - spécialiser l'offre de service dans l'internationalisation, la gestion financière, l'innovation, le management, l'innovation, l'intelligence stratégique et l'économie circulaire ;
 - Attirer sur le territoire namurois des **investisseurs extérieurs** à la Province, dont les projets s'inscrivent dans la vision du développement namurois ;
 - aménager et gérer des **équipements infrastructurels** tels que parcs d'activité économique, bâtiments-relais et incubateur, parcs scientifiques,... (cfr. Rapport de gestion de BEP Expansion Economique).

- En matière de développement territorial, les lignes de développement visent à :
 - développer **une stratégie territoriale coordonnée et ambitieuse**, en s'appuyant sur les dynamiques territoriales spécifiques et en accompagnant ces territoires dans leur positionnement global ou sectoriel au sein de la Wallonie et de l'Europe via des études stratégiques ;
 - accompagner des **projets de développement local** en se positionnant comme partenaire pour la sensibilisation, le montage et l'accompagnement de projets, en aménagement du territoire ou en assistance à maîtrise d'ouvrage ;
 - mettre en valeur les atouts naturels, culturels, patrimoniaux et touristiques du territoire en vue de renforcer son attractivité ;
 - favoriser la **dynamique territoriale autour du concept de « smart city »**, par la sensibilisation, l'expérimentation de projet et la mise en place de projet innovant, avec une attention particulière pour les petites communes.

- En matière Environnementale, les lignes de développement visent à (cfr. Rapport de gestion de BEP Environnement) :
 - mener des **actions de sensibilisation à la prévention, au réemploi** et au tri des déchets auprès du grand public ;
 - proposer à l'ensemble du territoire un service de **collectes multifilières performant** ;
 - moderniser l'utilisation des **parcs à conteneurs** ;
 - optimiser, seul ou en partenariat, les filières et outils de valorisation et de traitement des déchets ;
 - proposer une expertise et des **services en matière environnementale** aux Communes.

Le BEP a également établi **2 partenariats public-privé** :

- Avec **La Société du Crématorium de France**, pour l'exploitation du Crématorium du Cœur de Wallonie à Ciney ;
- Avec **ARTEXIS S.A.** pour l'exploitation du Palais des Expositions de Namur, dont le BEP est propriétaire.

12) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés *			DEPENSES	BUDGETS prévisionnels		
2014	2015	2016		2017	2018	2019
8.819.676	8.965.422	9.427.181	Frais personnel	10.560.234	10.763.282	10.882.379
1.165.503	1.374.105	2.398.548	Frais généraux et investissements	3.144.491	2.866.535	2.718.607
2.232.472	1.869.431	889.159	Frais par centre d'activités	1.717.451	1.213.189	1.116.295
683.287	492.885	311.533	- Développement Economique	940.804	820.459	715.307
1.519.950	1.355.562	561.917	- Développement Territorial	750.647	365.820	373.136
29.235	20.984	15.709	- Environnement	26.000	26.910	27.852
PM	PM	124.537	- Exploitation du Palais des Expo	PM	PM	PM

2014	2015	2016	RECETTES	2017	2018	2019
5.341.985	5.382.002	6.249.272	Produits généraux	5.762.599	5.560.597	5.704.185
8.199.509	7.439.799	8.519.910	Produits par centre d'activités	9.689.175	9.284.153	9.015.009
3.390.060	2.909.126	3.299.693	- Développement Economique	3.651.025	3.521.763	3.247.925
2.278.040	1.803.505	2.244.683	- Développement Territorial	2.936.516	2.567.706	2.476.560
2.531.409	2.727.168	2.975.534	- Environnement	3.101.634	3.194.683	3.290.524

*Ce poste tient compte des investissements et des subsides, mais n'intègre pas les charges non décaissées telles que les amortissements, les mouvements de provision et les réductions de valeur.

La souscription des emprunts et le remboursement en capital des emprunts sont globalisés.

13) LE RAPPORT DU COMMISSAIRE-REVISEUR

(Article L1523-13§3 al.2 CDLD)



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA ScCRL
« ASSOCIATION INTERCOMMUNALE BUREAU ECONOMIQUE
DE LA PROVINCE DE NAMUR (BEP) »
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et l'annexe, ainsi que les déclarations complémentaires requises.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Association Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 27.769.302,00 et dont le compte de résultats se solde par un **bénéfice** de l'exercice à affecter de € 985.119,00.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société civile sous forme de société coopérative à responsabilité limitée « **Association Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur** » au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce, par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Naninne, le 25 avril 2017.

F.C.G. RÉVISEURS D'ENTREPRISES ScCRL
Commissaire,
représentée par



Olivier RONSMANS
Réviseur d'Entreprises



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Comptes annuels

BEP

2016



40				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0219.802.592	P.	U.	D.	C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

DÉNOMINATION: **BEPN - Bureau Economique de la Province de Namur**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff**

N°: **2**

Code postal: **5000**

Commune: **Namur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de Commerce de **Liège, division Namur**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0219.802.592**

DATE **27/11/2012** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **20/06/2017**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2016** au **31/12/2016**

Exercice précédent du **01/01/2015** au **31/12/2015**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **38** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.1, 6.5.1, 6.5.2, 6.8, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9

Signataire
(nom et qualité)

Signataire
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

BALON PERIN Georges

Avenue de la Plante 48, 5000 Namur, Belgique

Fonction : Administrateur

BAYENET Benoit

Rue de Purnode 14, 5501 Lisogne, Belgique

Fonction : Administrateur

BERNARD André

Rue de Han 26, 5340 Gesves, Belgique

Fonction : Administrateur

BOMBLED Christophe

Rue de Soumoy 39, boîte A, 5630 Cerfontaine, Belgique

Fonction : Administrateur

BURNET Philippe

Avenue des Sport 7, 5600 Philippeville, Belgique

Fonction : Administrateur

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Administrateur

CHINTINNE Grégory

Croix Meurice 306, boîte A, 5621 Morialmé, Belgique

Fonction : Administrateur

CLEDA Etienne

Rue Bel Horizon 8, 5000 Namur, Belgique

Fonction : Administrateur

CLOSE Jean-Louis

Chemin du Gros Sous 39, 5100 Jambes (Namur), Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

COX Gérard

Rue Bonair 5, 5520 Onhaye, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

DELIRE Luc

Rue du Rivage 17, 5170 Profondeville, Belgique

Fonction : Administrateur

DOOMS Laurence

Rue Hambursin 45, 5030 Gembloux, Belgique

Fonction : Administrateur

FONTAINE Eddy

Rue de Rocroi 45, 5660 Cul-des-Sarts, Belgique

Fonction : Administrateur

FRERE Luc

Rue Alvaux 33, 5081 Meux, Belgique

Fonction : Administrateur

GODA Alain

Rue du Tivoli 5, 5030 Gembloux, Belgique

Fonction : Administrateur

LADOUCE René

Route de Vêves 84, boîte A, 5500 Anseremme, Belgique

Fonction : Administrateur

LISELELE Denis

Avenue des Francais 36, 5060 Sambreville, Belgique

Fonction : Administrateur

MAENE Jean-Claude

Rue des Chanterelles 7, 5570 Beauraing, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

MILCAMPS Guy

Place de Monseau 15, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Administrateur

MOERMAN Brigitte

Rue de la Motte 23, 5140 Tongrinne, Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

NAOME Lionel

Rue de la Montagne 35, 5500 Dinant, Belgique

Fonction : Administrateur

NIHOUL Jean-Claude

Rue de la Victoire 25, 5380 Fernelmont, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

NOTTE Dominique

Rue du Zémont 35, 5030 Gembloux, Belgique

Fonction : Administrateur

PAULET José

Rue de Bellaire 19, 5340 Gesves, Belgique

Fonction : Administrateur

PETIT Yvan

Rue du Tchaumia 51, 5560 Mesnil-Saint-Blaise, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/06/2013

PIROT Christian

rue du Centre 238, 5003 Saint-Marc, Belgique

Fonction : Administrateur

SARTO-PIETTE Françoise

Place de Sart-Saint-Laurent 6, 5070 Sart-Saint-Laurent, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 16/12/2014

VAN ESPEN Jean-Marc

Avenue de la Pairelle 74, 5000 Namur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/11/2012

F.C.G REVISEURS D'ENTREPRISE SCRL 0446.111.908

rue de Jausse 49, 5100 Naninne, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00164

Mandat : 01/01/2016- 31/12/2018

Représenté par :

1. RONSMANS Olivier

rue de Jausse 49 , 5100 Naninne, Belgique

, Numéro de membre : A01931

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise **;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>4.306.358</u>	<u>4.723.427</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	25.789	27.271
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.241.757	4.645.343
Terrains et constructions		22	4.049.263	4.479.774
Installations, machines et outillage		23	165.653	152.206
Mobilier et matériel roulant		24	26.841	13.363
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	38.812	50.813
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		12.000
Participations		282		12.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	38.812	38.813
Actions et parts		284	37.126	37.127
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.686	1.686

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>23.462.944</u>	<u>20.482.248</u>
Créances à plus d'un an		29	202.499	594.208
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	202.499	594.208
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	4.715.969	6.940.441
Créances commerciales		40	3.479.362	5.617.020
Autres créances		41	1.236.607	1.323.421
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	17.281.252	12.316.331
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	17.281.252	12.316.331
Valeurs disponibles		54/58	1.224.000	456.797
Comptes de régularisation	6.6	490/1	39.224	174.471
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	27.769.302	25.205.675

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	15.039.618	14.094.206
Capital	6.7.1	10	70.163	70.163
Capital souscrit		100	280.651	280.651
Capital non appelé ⁴		101	210.488	210.488
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12	453.645	624.691
Réserves		13	13.721.665	12.565.499
Réserve légale		130	32.493	32.493
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	13.689.172	12.533.006
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	794.145	833.853
Avance aux associés sur répartition de l'actif net ⁵		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	2.560.000	2.000.000
Provisions pour risques et charges		160/5	2.560.000	2.000.000
Pensions et obligations similaires		160	2.560.000	2.000.000
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

⁴ Montant venant en déduction du capital souscrit.

⁵ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	10.169.684	9.111.469
Dettes à plus d'un an	6.9	17	5.404.736	5.656.044
Dettes financières		170/4	1.050.000	1.225.000
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.050.000	1.225.000
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	4.354.736	4.431.044
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	4.653.877	3.436.780
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	175.025	175.025
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.042.733	1.152.546
Fournisseurs		440/4	1.042.733	1.152.546
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.424.232	1.281.061
Impôts		450/3	352.515	360.815
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.071.717	920.246
Autres dettes		47/48	2.011.887	828.148
Comptes de régularisation	6.9	492/3	111.071	18.645
TOTAL DU PASSIF		10/49	27.769.302	25.205.675

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	14.418.197	12.882.749
Chiffre d'affaires	6.10	70	1.925.264	1.595.182
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	12.488.672	11.286.221
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	4.261	1.346
Coût des ventes et des prestations		60/66A	13.428.544	12.866.725
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	2.972.242	2.941.124
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62	9.348.782	8.812.179
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	528.671	507.513
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	98	256
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	560.000	605.653
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	18.751	
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	989.653	16.024

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	83.303	97.206
Produits financiers récurrents		75	83.303	97.206
Produits des immobilisations financières		750		450
Produits des actifs circulants		751	29.989	19.356
Autres produits financiers	6.11	752/9	53.314	77.400
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	59.219	63.287
Charges financières récurrentes		65	54.451	63.287
Charges des dettes		650	53.846	62.828
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	605	459
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	4.768	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	1.013.737	49.943
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	28.618	24.123
Impôts		670/3	28.618	24.123
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	985.119	25.820
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	985.119	25.820

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	985.119	25.820
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	985.119	25.820
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	209.353
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	16.685	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	226.038	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	182.082
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	18.167	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	200.249	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>25.789</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	9.376.674
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	9.376.674	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	5.585.043
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251	5.585.043	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	10.481.943
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	430.511	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	10.912.454	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	4.049.263	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.565.186
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	87.118	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	1.652.304	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.412.979
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	73.672	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	1.486.651	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>165.653</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	514.588
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	19.799	
Cessions et désaffectations	8173	11.423	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	522.964	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	501.225
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	6.321	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	11.423	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	496.123	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>26.841</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxxx	12.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372	12.000	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392		
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	_____	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	_____	_____
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	_____	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	52.031
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	52.031	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Plus-values au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.905
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	14.905	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>37.126</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>1.686</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>1.686</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	17.281.252	12.316.331
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	13.179.436	10.793.944
de plus d'un mois à un an au plus	8687	4.101.816	1.522.387
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
		Exercice	
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
Charges à reporter			26.992
Produits acquis à recevoir			12.232

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXX	280.651
(100)	280.651	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
 Catégories d'actions

Parts A

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	25	11.226
8702	XXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Province de Namur

Communes

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101)	210.488	XXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXX	
	125.738	
	84.750	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

BEP

membres	n° parts
Communes	4 520
Province Namur	6 706

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	175.025
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	175.025
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	175.025

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	700.000
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	700.000
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	76.016
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	776.016

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	350.000
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	350.000
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	4.278.720
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	4.628.720

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	1.225.000
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	1.225.000
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	1.225.000

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	287.484
Dettes fiscales estimées	450	15.821
Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à Imputer (précompte First, Belfius & cotisation de responsabilisation)

Exercice
110.070

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740	12.000.145	10.793.979
9086	117	112
9087	112,4	120,5
9088	168.989	159.838
620	6.263.796	6.024.664
621	1.832.423	1.755.613
622		
623	1.210.948	1.031.902
624	41.615	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635	560.000	605.653
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	98	256
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	560.000	605.653
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,7	1,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	1.428	3.547
Frais pour l'entreprise	617	13.641	83.116

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	39.707	56.834
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	4.261	1.346
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	4.261	1.346
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	4.261	1.346
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	23.519	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	18.751	
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	18.751	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)	4.768	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631	4.768	
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	
Impôts et précomptes dus ou versés	
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	
Suppléments d'impôts estimés	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	
Suppléments d'impôts dus ou versés	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	

Codes	Exercice
9134	28.133
9135	12.313
9136	
9137	15.820
9138	485
9139	485
9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	
Latences passives	
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)	
Par l'entreprise	

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	
Précompte mobilier	

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	358.476	344.820
9146	576.696	452.169
9147	1.825.110	1.797.093
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		12.000
Participations	9262		12.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.553
95061	
95062	
95063	1.093
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

Voir rapport de gestion.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	100,0	59,0	41,0
Temps partiel	1002	17,0	5,0	12,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	112,4	63,0	49,4
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	151.778	88.377	63.401
Temps partiel	1012	17.211	4.865	12.346
Total	1013	168.989	93.242	75.747
Frais de personnel				
Temps plein	1021	8.396.638	4.889.178	3.507.460
Temps partiel	1022	952.144	269.141	683.003
Total	1023	9.348.782	5.158.319	4.190.463
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	120,5	61,4	59,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	159.838	92.621	67.217
Frais de personnel	1023	8.812.179	4.489.458	4.322.721
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	100	17	112,4
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	97	16	108,6
Contrat à durée déterminée	111	3	1	3,8
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	59	5	63,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	11	2	12,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	27	2	28,6
de niveau universitaire	1203	21	1	21,8
Femmes	121	41	12	49,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	3	6	7,4
de niveau supérieur non universitaire	1212	17	2	18,6
de niveau universitaire	1213	21	4	23,4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	7		7,0
Employés	134	92	17	104,4
Ouvriers	132	1		1,0
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150	0,7	
151	1.428	
152	13.641	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	11	1	11,5
210	5		5,0
211	6	1	6,5
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	5	2	6,3
310	2	1	2,8
311	3	1	3,5
312			
313			
340		1	0,8
341			
342			
343	5	1	5,5
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	37	5811	42
Nombre d'heures de formation suivies	5802	768	5812	1.475
Coût net pour l'entreprise	5803	26.141	5813	59.964
dont coût brut directement lié aux formations	58031	34.391	58131	59.964
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	8.250	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	23	5831	15
Nombre d'heures de formation suivies	5822	402	5832	1.525
Coût net pour l'entreprise	5823	29.188	5833	6.865
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	1	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	1.036	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	6.313	5853	

Avenue Sergent Vrithoff, 2
B-5000 NAMUR
Tél. : +32(0)81/71 71 71
Fax : +32(0)81/71 71 00
Info@bep.be
www.bep.be

